



Comment faire rentrer un nouvel actionnaire

Par **Pol75**, le **16/10/2012 à 14:00**

Bonjour, rnje possède une SARL avec actuellement 4 associés rnA >51% rnB> 29% rnC> 18% rnD> 2% rnrnCapital social : 15 000€ rnrnJe souhaite faire rentrer E dans le capital. E mettra 20 000€ rnen capital social si possible (augmentation capital porté à 35 000€) et je veux que ensuite la composition du capital soit comme tel: rnA> 51% rnB> 9% rnC> 18% rnD> 2% rnE>20% rnrnPour autant, il n'y a que E qui mettra de l'argent et B doit passer de 29% à 9% sans rien toucher (B est d'accord). rnà noter, E peut tout aussi bien mettre juste 20 000€ en trésorerie si l'augmentation de capital n'est pas possible. rnrnQue dois-je faire comme opération pour en arriver là? rnrnMerci beaucoup pour vos réponses.

Par **trichat**, le **20/11/2012 à 08:54**

Bonjour,rnrnJe prends connaissance de votre problématique.rnrnAvez-vous trouvé une solution?rnrnMais pour y répondre correctement, il conviendrait de donner deux informations:rnrn- valeur nominale de la part sociale;rnrn- valeur de l'actif net réel à la date de l'opération envisagée (ou à l'arrêté du bilan le plus proche).rnrnLe calcul des parts de détention de capital que vous présentez ma paraît erroné. En effet, lorsqu'on procède à une augmentation de capital, le nombre de parts nouvelles à créer n'est pas fondé sur la valeur nominale, mais sur la valeur mathématique intrinsèque.rnSi vous me communiquez les informations ci-dessus, je vous expliciterai le calcul.rnrnCordialement.